

École maternelle Butte St Pierre rue des Augères
77 520 Donnemarie-Dontilly
Tél : 01.60.67.48.09
Courriel : ce.0772059v@ac-creteil.fr

Compte rendu du conseil d'école du 14 juin 2019

Présents :

M. BORZUCKI adjoint au maire chargé de l'Enfance et de la Jeunesse,
Mme MIOLANE, directrice,
Mmes GARNIER, GIMENEZ, VALENTIN enseignantes,
Mmes BELLANGER, BINON représentantes titulaires des parents d'élèves,
Mmes LE GOFF, MORVANT PUBLIER, LIEGEON suppléantes

Excusés :

Mme LENOIR Inspectrice de l'Éducation Nationale,
M. ROSSIERE-ROLLIN, Maire,
Mme CHAUMET enseignante,
Mme HERVE et M. MORVANT représentants titulaires des parents d'élèves,
Mme CAIX suppléante

La séance est ouverte à 18 heures. Mme GIMENEZ est secrétaire de séance.

Effectifs des niveaux :

25 + 1 petites sections : élèves nés en 2016

34 moyennes sections : élèves nés en 2015

39 grandes sections : élèves nés en 2014

Les chiffres annoncés en petite section concernent les enfants nés en 2016. Tous les enfants qui auront 3 ans au 31 décembre doivent pouvoir être accueillis à l'école maternelle. L'accueil des enfants de deux à trois ans en T.P.S implique une réflexion approfondie et nécessite l'élaboration d'un projet pédagogique et éducatif particulier qui fera de cet accueil une réussite.

Les conditions (humaines et matérielles) de scolarisation ne peuvent être les mêmes. (cf. circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012 / BO n°3 du 15 janvier 2013)

L'accueil des enfants de moins de trois ans est assuré en priorité dans les écoles et classes maternelles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les régions d'outre-mer, et particulièrement en zone d'éducation prioritaire. (code de l'éducation - Article D113-1)

Seuls les enfants nés en 2016 seront accueillis à la rentrée de septembre.

Ces chiffres sont amenés à évoluer. Pour information : 3 nouvelles inscriptions ce mois-ci.

La configuration de l'école pourrait être la suivante :

- Une classe de P.S/M.S
- Une classe de P.S/G.S
- Une classe de M.S/G.S
- Une classe de M.S/G.S

Mme CHAUMET a participé au mouvement. Nous la remercions pour le travail effectué.

Sécurité : DUERP – « Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels » La mise à jour de ce document est réalisée au moins une fois par an ou lorsqu'un risque supplémentaire est identifié.

La visite annuelle a eu lieu le 7 juin avec des élus, un représentant des parents d'élèves et les enseignantes.

Une liste d'actions de prévention sera établie au regard de chacun des risques identifiés et une remise à jour du document sera effectuée. Les fiches d'évaluation seront communiquées à la mairie et à l'I.E.N.

La corniche sur le vieux bâtiment doit être revue.

A cette occasion nous avons fait le point sur les petits travaux avec l'adjointe au Maire chargée des bâtiments. Des rideaux seront installés dans la salle de sport.

Vie de l'école : Climat scolaire

Les procédures du 1^{er} degré sont transmises pour absentéisme, accident scolaire, information préoccupante et incident.

Il existe une application « Faits établissement » qui est destinée à enregistrer et à transmettre tous les faits préoccupants (événements graves, phénomènes de violences).

Il existe 3 niveaux de gravité.

Cette année nous avons fait des remontées :

- Niveau 1 (fait préoccupant) : 1
- Niveau 2 (fait grave) : 5
- Niveau 3 (extrême gravité) : 2

Nous avons rédigé 4 déclarations d'accident à ce jour. Le nombre d'équipes éducatives se monte à 6, les dossiers MDPH (équipe initiale ou de suivi) à 6 également.

Bilan des APC :

Cette année 16 élèves ont bénéficié de l'aide personnalisée. Certains parents refusent l'aide ou ne mettent pas les élèves de façon régulière à l' A.P.C.

Liaison G.S/C.P :

Dans le cadre de la liaison G.S/C.P, les élèves de grande section se sont rendus une 1/2 matinées en classe de C.P. Les enfants ont pu prendre leur repas à la cantine élémentaire ce jour-là. L'expérience est positive.

Santé scolaire – santé bucco-dentaire :

Une visite médicale des élèves de G.S a été effectuée par la santé scolaire.

Les élèves de G.S seront sensibilisés au brossage et aux règles de prévention bucco-dentaire le 27 juin. Cette action est soutenue par l'agence régionale de santé d'Ile de France.

Sorties, gymnase :

Les élèves de l'école sont sortis le 3 juin au zoo d'Attilly. La mairie a pris en charge les dépenses de transport (1290 euros), les entrées (1400,50) ont été financées par la coopérative scolaire.

Tous les élèves ont bénéficié d'une sortie au cinéma de Varennes, dans le cadre de l'enfant et le 7ème art, offerte par la mairie. Cette année, 3 classes sont allées au gymnase (4 séances). Nous remercions les parents accompagnateurs sans qui ces sorties ne seraient pas possibles.

Information coopérative scolaire :

Recettes exercice 2018/2019 : 3837,05 euros	Dépenses : 3897,01 euros
- cotisations parents : 656 euros	- cotisations OCCE : 210 euros
- photos : 706,80 euros	- assurance établissement : 26,25 euros
- kermesse : 1104 euros	- charges éducatives : 3660,76 euros
- Subvention mairie : 1330 euros	
- don mariage : 40,25 euros	

Les charges éducatives : 3660,86 euros qui se répartissent :

- 397,05 euros bricolage
- 297,01 euros petits matériels (ustensiles de cuisine, nappes, tabliers, tours de rangement...)
- 138,89 euros goûter/fêtes
- 169,63 euros livres (albums)
- 15,52 euros cuisine

- 351,39 euros jeux Noël
- 609,19 euros projet d'école
- 122,68 euros plantations
- 1400,50 euros sortie zoo
- 159 euros sport

Le solde est de : 3473,45 euros au 13/06/2019

La trésorière aura besoin en fin d'année de vérificateurs aux comptes. Mmes BINON et LIEGEON acceptent.

Subventions spectacles – car :

La subvention mairic du spectacle de Noël est maintenue. 3 cars seront alloués par la mairie pour l'année 2019/2020

La mairie offrira une sortie cinéma.

La somme allouée par élève pour l'année 2019/2020 est de 45 euros.

Exposition :

Les travaux des élèves seront exposés vendredi 21 juin de 17h00 à 19 h00 et samedi 22 juin de 10h30 à 12h00 sous la forme d'une « porte ouverte » à l'école.

Accueil des nouveaux élèves :

Ils seront accueillis samedi 22 juin à 10h30. Les parents et leurs enfants pourront visiter les locaux et rencontrer les enseignantes.

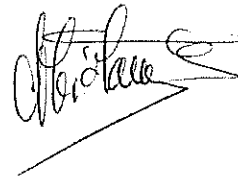
Bilan kermesse :

La kermesse a rapporté 1104 euros par école. Les enseignants des écoles remercient les parents organisateurs pour cette manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

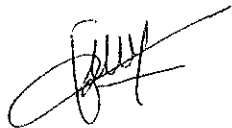
Les parents élus souhaiteraient faire un appel lors de la 1^{re} réunion de rentrée pour mobiliser des parents bénévoles sans qui les animations (kermesse, carnaval) ne pourront perdurer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

La directrice,
P. MIOLANE



Signature de la secrétaire de séance,
Mme GIMENEZ.



Signature d'un représentant des parents d'élèves,
Bellanger Aroze.

